



## COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL

Du 23 JUIN 2016

Le 23 juin deux mille seize à 18h, le Comité Syndical légalement convoqué s'est assemblé en séance ordinaire à la Salle Maison Neuve à Bretigny sur Orge, sous la présidence de Monsieur François CHOLLEY, Président du Syndicat.

### **Etaient présents :**

**Arpajon :** D. COUVRAT,

**Ballainvilliers :** P. JADOT,

**Boissy sous Saint Yon :** R. LION,

**Breuillet :** G. BRACHET,

**Cœur d'Essonne Agglomération :** F. BONDOUX, D. JOUIN, E. COLIN, S. TANGUY, J-p. SIRVENTE, P. DUDIOT, C. BOISSIERES, J. DELPIC, J-p. DUPERRON, F. CHOLLEY, V. DABADIE, H. LANGER, M. LAURENT, J.SIMONS,

**Egly :** E. MATT, B. PERRION,

**Epinay sur Orge :** S. LEBRUN, M. LEGOUGE,

**Etablissement Public Territorial n°12:** J. DUMAINE, K. RAINHA, D. GUETTO, D. JAUGEAS, A. VILLECHEVROLE,

**Fontenay les Briis :** T. DEGIVRY,

**Grand Paris Sud :** F. OGBI,

**Janvry :** C. SCHOETTL,

**La Norville :** C. CHANCEL, S. FAGNOU,

**La Ville du Bois :** N. BOULLIE, J. CARRE,

**Linas :** L. PECASTAING, B. JULIE,

**Montlhéry :** C. PONS, T. SUTTER,

**Nozay :** D. TOULLIER,

**Ollainville:** N. FOUQUE,

*Secrétaire de séance : C. PONS, 2<sup>ème</sup> Vice-président, Maire de la commune de Montlhéry,*

### **Etaient absents / excusés :**

**Arpajon :** D. BAC,

**Avrainville :** E. JANIN,

**Boissy sous Saint Yon :** L. DEGREMONT,

**Breuillet :** J-I. ROBERT,

**Bruyères le Châtel :** I. BARAVIAN,

**Cœur d'Essonne Agglomération :** C. BOUTIN, D. RAJOBSON, H. AUJALEU, D. ESPRIN, P. HAMON, J-j. SCHERCHEN, M. LENFANT, P. ROGER

**Courson – Monteloup :** J-c. GIARD,

**Epinay sur Orge :** S. LEBRUN

**Etablissement Public Territorial n°12 :** M. PERRIMOND, R. REDA, F. DEGIOANNI, N. LALLIER, L. PINON-CHEVALIER, B. MOULAY, L. SAUERBACH,

**Guibeville :** H. GUISCHARD,

**Linas :** F. PELLETANT,

**Marcoussis :** M. MONZER, O. THOMAS,

**Marolles en Hurepoix :** S. COUSIN,

**Ollainville:** O. MALECAMP,

**Saint Germain lés Arpajon :** F. ARBELET, J-y. WATTRE.

**Pouvoirs :**

**Boissy sous Saint Yon :** L. DEGREMONT donne pouvoir à R. LION,

**Cœur d'Essonne Agglomération :** J-j. SCHERCHEN donne pouvoir à T DEGIVRY de Fontenay les Briis,

**Assistaient également à cette réunion :**

**Syndicat de l'Orge :**

J-m. BOUCHY, Directeur Général des Services,

F. BERNARD, Directeur Général Adjoint Pôle Ressources,

P. RENIER, Directrice Générale Adjointe Assainissement,

M. VALOIS, Directeur Général Adjoint Milieux Naturels,

N. GIRAULT, Responsable service Affaires Générales et Juridiques,

N. LOURENÇO, Responsable service Finances,

C. VALETTE, Assistante de Direction Pôle Ressources

**Service de l'Etat :**

Monsieur TURCK, Trésorerie Principale de Savigny sur Orge.

**PRINCIPALES DECISIONS**

- Approbation du rapport de développement durable du Syndicat - Année 2015
- Approbation des rapports assainissement « Transport », « Epuration » et « Collectes » - Année 2015
- Approbation des comptes administratifs 2015
- Vote de l'affectation des résultats 2015
- Vote du des budgets supplémentaires 2015
- Election de Madame MOULAY, membre de la commission d'appel d'offres

***Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance en donnant quelques informations d'actualité.***

Madame POMPILI, Secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité, effectuera une visite du Syndicat et de plusieurs sites de la vallée lundi 27 juin prochain. Elle s'est montrée intéressée par les activités du Syndicat en matière de biodiversité et reconquête de la qualité des cours d'eau, tout en intégrant les aspects de lutte contre les inondations comme la politique foncière ou la valorisation des zones d'expansion de crue.

Le chantier du Syndicat de reconstruction du collecteur CII à Ollainville s'est achevé après 2 ans de travaux et 1.4 km de collecteur posé. L'inauguration de ce nouvel ouvrage est prévue le 28 juin à 14h. Tous les délégués y sont conviés.

Un jeu « A la poursuite de goutte d'eau » a été élaboré par le service animation pédagogique du Syndicat dans le cadre des classes d'eau auprès des élèves primaires. Compte tenu de son succès, une réduction du jeu sous forme de boîte de jeu, a été conçue et est mise en vente par le Syndicat. Un formulaire de commande est accessible sur le site web du Syndicat.

Le prochain « Fil de l'Orge » a été réorienté sur la thématique des inondations pour faire écho à la crue vécue récemment. Ce numéro grand public sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la vallée.

**Compte-rendu du Comité syndical du 7 avril 2016**

Aucune remarque n'étant apportée au compte-rendu du Comité syndical du 7 avril 2016, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

## **Délibérations du Bureau du 17 mars 2016**

Prises en application de la délibération du Comité Syndical n° AG-2014/5 du 23 mai 2014, conformément à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- N° 2016/1**            **Liste des marchés pour l'année 2015** : Prend acte de la liste des marchés de l'année 2015.
- N° 2016/2**            **Annule et remplace la délibération 2015/73 du 3 décembre 2015 portant modification du régime indemnitaire à la suite de la revalorisation de l'indemnité d'astreinte** : Autorisation est donnée au Président de modifier le régime indemnitaire en annulant et remplaçant la délibération 2015/73 du 3 décembre 2015.
- N° 2016/3**            **Modification du régime indemnitaire pour ajouter le grade d'animateur** : Autorisation est donnée au Président de modifier le régime indemnitaire pour y intégrer le grade d'animateur.
- N° 2016/4**            **Lancement d'un marché de restauration collective pour le personnel du Syndicat de l'Orge** : Autorisation est donnée au Président de lancer, de signer le marché à bons de commande correspondant, de mettre fin à la livraison actuelle des repas par la cantine de Morsang sur Orge et de répercuter, pour moitié, la baisse éventuelle du prix du repas sur la participation demandée des agents.
- N° 2016/5**            **Avenant n°2 au marché de travaux relatif au dévoiement du CII en amont de la station d'épuration du Moulin Neuf** : Autorisation est donnée au Président de signer l'avenant n°2, de déposer et de signer de nouveaux dossiers de demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau et de la Région Ile de France.
- N° 2016/6**            **Marché de réalisation des diagnostics de conformité des eaux usées non domestiques et assimilées domestiques** : Autorisation est donnée au Président de lancer, de signer le marché à bons de commande et de signer tous les documents s'y rapportant.
- N° 2016/7**            **Demande d'autorisation temporaire pour une canalisation de dévoiement des effluents à installer dans le lit mineur de l'Orge – rubrique 3.2.1.0 de la nomenclature loi sur l'Eau** : Autorisation est donnée au Président de déposer un dossier loi sur l'Eau auprès des services préfectoraux.
- N° 2016/8**            **Mise en conformité assainissement des usagers des hauts de Bruyères à Bruyères le Châtel (tranche2)** : Autorisation est donnée au Président de déposer, de signer le dossier de demande de subvention auprès de l'agence de l'Eau et de signer les conventions particulières avec les usagers.
- N° 2016/9**            **Convention d'assistance technique pour le Schéma Directeur d'Assainissement de la commune de Saint Germain lès Arpajon** : Autorisation est donnée au Président de signer une convention technique pour le Schéma Directeur d'Assainissement de la commune de Saint Germain lès Arpajon.
- N° 2016/10**           **Mise en séparatif de la rue de la Fontaine à Ollainville** : Autorisation est donnée au Président de déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour l'ensemble de l'opération de mise en séparatif de la rue de la Fontaine à Ollainville.
- N° 2016/11**           **Acquisition d'une parcelle en bord de Sallemouille sur la commune de Marcoussis** : Autorisation est donnée au Président à acquérir la parcelle AH27 et déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'agence de l'Eau, du Conservatoire des espaces Naturels Sensibles et de l'Agence des Espaces Verts.

- N° 2016/12**      **Ajout de la parcelle C474 à l'ensemble de parcelles cédées à l'euro au syndicat par BAYER à Brétigny sur Orge** : Autorisation est donnée au Président de signer tous les actes et documents nécessaires à l'acquisition de la parcelle C474 à l'euro.
- N° 2016/13**      **Restauration de la continuité de l'Orge Résidence Cerpied à Arpajon** : Autorisation est donnée au Président de déposer les dossiers de demande de subventions auprès de l'Agence de l'Eau, du Conseil Départemental et de la Région Ile de France, de lancer et de signer le marché d'étude correspondant.
- N° 2016/14**      **Vente du logement syndical situé 6-8 route de Montlhéry à Longpont sur Orge** : Autorisation est donnée au Président de signer tous les actes et documents nécessaires à la vente du pavillon situé au 6-8 rue de Montlhéry à Longpont sur Orge.
- N° 2016/15**      **Acquisition d'une emprise de berge de l'Orge à Villemoisson sur Orge et mise en place d'une servitude** : Autorisation est donnée au Président d'acquérir la parcelle AD323 et de signer une servitude permettant de désenclaver la parcelle AD708 pour répondre aux obligations de la SNCF.
- N° 2016/16**      **Recours à la déclaration d'utilité publique pour réserve foncière** : Autorisation est donnée au Président de lancer une procédure de DUP globale entre l'Orge et la Boëlle, concernant les communes de Saint Michel sur Orge, Leuville sur Orge et Saint Germain lès Arpajon.
- N° 2016/17**      **Demandes de subventions pour les études du suivi 2016 du milieu naturel** : Autorisation est donnée au Président de lancer, de signer les marchés d'études correspondants et de déposer les dossiers de demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau, du Conseil Départemental et du Conseil Régional.
- N° 2016/18**      **Modification du projet d'extension des bâtiments du Syndicat suite à l'incendie du hangar du 19 décembre 2015** : Autorisation est donnée au Président de déposer un nouveau dossier de permis de construire, de signer un avenant au marché de conception et de maîtrise d'œuvre, de lancer et de signer le marché de travaux.

***Le Comité Syndical prend acte des délibérations du Bureau du 17 mars 2016.***

**Décision du Président prises du 5 avril au 20 mai 2016**

En application de la délibération du Comité syndical n°2014/6 du 23 mai 2014, conformément à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

**N° 2016/13 :**

Vente du véhicule Renault Master immatriculé 377 DHA 91 pour un montant de 350 € TTC.

**N° 2016/14 :**

Marché « Fourniture et livraison de vêtements de travail pour les services syndicaux » déclaré infructueux.

**N° 2016/15 :**

Vente d'une barque sur remorque pour un montant de 101,50 € TTC.

***Le Comité Syndical prend acte des décisions du Président.***

## I – ANALYSE DE LA CRUE DE L'ORGE SURVENUE DU 30 MAI AU 6 JUIN 2016

Rapporteur : François CHOLLEY

Une présentation des principaux éléments constitutifs de la crue et de retour d'expérience sont présentés (note jointe).

Christian SCHOETTL rend hommage à l'ensemble du personnel du Syndicat pour sa forte mobilisation et sa réactivité. Il souhaite qu'il en soit remercié.

Julien DUMAINE indique que dans le secteur d'Athis-Mons le ressenti des habitants a été plutôt négatif notamment à la suite de débordements d'eaux usées, par exemple près du poste de relevage du 18 avril. Le réseau syndical était surchargé et le fonctionnement du poste de relevage provoquait des inondations chez les riverains, soit à l'aval du poste si le nombre de pompes actives de la station était trop élevé, soit à l'amont du poste si le nombre de pompe actives était réduit. Le Syndicat a procédé à un curage, ce qui a favorisé les écoulements. Une meilleure coordination avec l'EPT12 aurait été nécessaire. Enfin, une expertise doit être menée sur l'inondation par les eaux usées d'un parking de l'Athégienne.

François CHOLLEY précise que la saturation des réseaux tant d'eaux usées que d'eaux pluviales dans la plaine alluviale de la Seine a bien été constatée dans ce secteur sans pente, affecté par les remontées d'eaux de Seine et de nappe et engorgé par les apports d'eaux pluviales déversées dans les réseaux d'eaux usées par les collecteurs communaux. Une réflexion approfondie devra être menée, certes sur les stations de pompage, lesquelles ne sont pas dimensionnées pour évacuer les eaux pluviales mais aussi sur l'origine des eaux parasites, en lien avec l'EPT 12 et les villes, qui se retrouvent indûment dans le réseau d'eaux usées. La politique de contrôle de conformité des branchements doit être accélérée.

Luc PECASTAING s'interroge sur la présence de freins hydrauliques qui auraient nui aux écoulements.

François CHOLLEY rappelle que les freins hydrauliques peuvent être d'origine naturelle (rétrécissement de lit...) ou d'origine artificielle (pile de pont ...). Dans les deux cas, le syndicat s'efforce de les détecter et de les réduire. Par exemple en 2015 deux ponts faisant freins hydrauliques ont été ôtés à Epinay sur Orge et à Viry-Châtillon (Duparchy). Depuis les dernières crues plusieurs ont été supprimés.

Sylvain TANGUY remercie les services du Syndicat pour leur efficacité. Il constate que les débits ont été bien supérieurs à ceux rencontrés lors des crues de 1999 et 2001 alors que les dégâts matériels n'ont pas été plus importants. C'est certes, une situation difficile à vivre pour les habitants mais les modèles et projections ont été satisfaisants car les zones inondées étaient connues, et les effets des investissements menés depuis de nombreuses années se font ressentir positivement. Enfin, il rappelle que de nombreux permis de construire prévoient les sous-sols comme des zones réservoir des crues de la Seine alors que les habitants oublient ensuite ce paramètre.

Guy BRACHET évoque la crue sur le bassin de l'Orge supérieur qui a été très exceptionnelle avec des débits multipliés par 30 pour la Rémarde et par 8 pour l'Orge, ce qui est inédit. Il rappelle aussi la petite crue du 31 mars 2016 qui avait déjà saturée les sols et fait monter les nappes. Il est nécessaire pour les élus de rester vigilants voire stricte sur les choix et autorisations d'urbanisme et sensibiliser les habitants.

Julien DUMAINE rappelle qu'en effet, on a sur-construit dans les zones inondables et que la Seine peut envahir la ville. La plupart des habitants comprennent ce phénomène. En revanche, les inondations par les eaux usées sont souvent vécues comme incompréhensibles.

\*\*\*\*\*

## II – DELIBERATIONS

**AG-2016/3 : Rapport de développement durable 2015**

Rapporteur : François CHOLLEY

Après avoir été exposé,

***Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le Rapport de Développement Durable 2015.***

**AG-2016/4 : Rapport annuel d'Assainissement 2015**

Rapporteur : Nicolas FOUQUE

Après avoir été exposés,

**Le Comité Syndical approuve à l'unanimité les Rapports annuels d'Assainissement 2015 pour les compétences Transport, Epuration et Collecte.**

**AG-2016/5 à AG-2016/26: Comptes Administratifs, Comptes de Gestion et affectations des résultats 2015 – Budgets Supplémentaires 2016 : Budgets Rivière, Assainissement, Régie et Collectes**

Rapporteur : Thierry DEGIVRY

Les comptes administratifs sont établis en fin d'exercice par Monsieur le Président du Syndicat de l'Orge. Ils retracent les mouvements effectifs de dépenses et de recettes et ils constituent l'arrêté des comptes à la clôture de l'exercice budgétaire 2015.

Les informations contenues dans les comptes administratifs 2015 sont par ailleurs concordantes avec celles présentées par le comptable public dans le cadre de ses comptes de gestion.

Constatant les soldes d'exécution des exercices budgétaires 2015 (comptes administratifs et de gestion), le Comité Syndical est également invité à examiner les affectations des résultats.

La synthèse des onze budgets figure ci-dessous :

**BUDGET RIVIERE**

**Compte administratif et compte de gestion 2015**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses de fonctionnement	3 811 999,40
Recettes de fonctionnement	3 661 400,96
Déficit de fonctionnement 2015	- 150 598,44
Excédent antérieur reporté	462 163,45
<b>EXCEDENT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT 2015</b>	<b>311 565,01</b>

<b>INVESTISSEMENT (hors RAR)</b>	
Dépenses d'investissement hors RAR 2015	4 061 461,60
Recettes d'investissement hors RAR 2015	4 083 080,10
Excédent d'investissement 2015 hors RAR 2015	21 618,50
Déficit antérieur reporté	- 41 632,12
<b>DEFICIT GLOBAL D'INVESTISSEMENT 2015 hors RAR 2015</b>	<b>- 20 013,62</b>

<b>RESTES A REALISER</b>	
Dépenses d'investissement	1 133 953,49
Recettes d'investissement	1 584 552,71
<b>TOTAL DES RESTES A REALISER 2015 A REPORTER EN 2016</b>	<b>450 599,22</b>
<b>EXCEDENT GLOBAL D'INVESTISSEMENT avec RAR</b>	<b>430 585,60</b>

<b>EXCEDENT GLOBAL DU BUDGET 2015</b>	<b>742 150,61</b>
---------------------------------------	-------------------

**Affectation des résultats 2015**

Au vu du compte administratif, il est proposé d'affecter les résultats conformément au tableau de reprise ci-après :

Art 001	- Résultat d'investissement reporté (dépense d'investissement) :	20 013,62 €
Art 1068	- Excédent de fonctionnement capitalisé (recette d'investissement) :	250 000,00 €
Art 002	- Résultat de fonctionnement reporté (recette de fonctionnement) :	61 565,01 €

### Budget supplémentaire 2016

#### Section de Fonctionnement

Le Budget supplémentaire permet la reprise des résultats de 2015.

L'excédent de fonctionnement reporté est partiellement affecté à l'investissement.

**Recettes de fonctionnement :** + 83 421,33 €

*Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté :* 61 565,01 €

**Chapitre 75** – Produits divers de gestion courante 21 856,32 €

**Dépenses de fonctionnement :** + 83 421,33 €

**Chapitre 011** – Dépenses à caractère général 19 556,32 €

**Chapitre 65** – Autres charges de gestion courante - 1 000,00 €

**Chapitre 67** – Charges exceptionnelles 4 447,00 €

**Chapitre 022** – Dépenses imprévues 60 418,01 €

#### Section d'Investissement

Le BS intègre pour l'essentiel les restes à réaliser de 2015. Les marges de manœuvres sont utilisées à réduire le montant des emprunts envisagés.

**Recettes d'investissement :** + 1 143 980,11 €

*1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé* 250 000,00 €

**Chapitre 13** – Subventions 61 700,00 €

*dont réouverture de l'Orge dans Juvisy + 10 000 €*

*dont remplacement passerelle à St Germain lès Arpajon + 5 000 €*

*dont acquisitions foncières diverses + 46 700 €*

**Chapitre 024** – Produits des cessions 273 000,00 €

**Chapitre 16** – Emprunts - 1 025 272,60 €

(emprunts 2016 réduits à 572 k€ après le BS)

**Restes à réaliser 2015 :** 1 584 552,71 €

**Dépenses d'investissement :** + 1 143 980,11 €

*Chapitre 001 - Résultat d'investissement reporté* 20 013,62 €

**Chapitres 20 – 21 et 23 – Dépenses d'équipement** - 9 987,00 €  
dont études et travaux de renaturation du Blutin – 10 000 €  
dont réouverture de l'Orge dans Juvisy + 20 000 €  
dont inspections télévisées et levées topographiques croisement RN20 + 7 000 €  
dont études de sécurité digues et barrages + 31 560 €  
dont travaux Morte Rivière reportés en 2017 – 141 560 €  
dont remplacement passerelle à St Germain lès Arpajon : + 21 000 €  
dont étude Rue Fontaine Bouillant – 20 000 €  
dont acquisitions foncières + 158 953 €  
dont réalisation d'un dessin animé + 67 520 €  
dont décalage des travaux d'extension des locaux du Syndicat de l'Orge – 150 000 €

**Restes à réaliser 2015 :** 1 133 953,49 €

\* \* \* \* \*

### BUDGET ASSAINISSEMENT

#### Compte administratif et compte de gestion 2015

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses de fonctionnement	17 889 724,37
Recettes de fonctionnement	17 996 035,82
Excédent de fonctionnement 2015	106 311,45
Excédent antérieur reporté	-
<b>EXCEDENT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT 2015</b>	<b>106 311,45</b>

<b>INVESTISSEMENT (hors RAR)</b>	
Dépenses d'investissement hors RAR 2015	10 165 994,45
Recettes d'investissement hors RAR 2015	7 997 894,99
Déficit d'investissement 2015 hors RAR 2015	- 2 168 099,46
Déficit antérieur reporté	- 391 017,06
<b>DEFICIT GLOBAL D'INVESTISSEMENT 2015 hors RAR 2015</b>	<b>- 2 559 116,52</b>

<b>RESTES A REALISER</b>	
Dépenses d'investissement	2 034 789,58
Recettes d'investissement	4 541 853,33
<b>TOTAL DES RESTES A REALISER 2015 A REPORTER EN 2016</b>	<b>2 507 063,75</b>
<b>DEFICIT GLOBAL D'INVESTISSEMENT avec RAR</b>	<b>- 52 052,77</b>

<b>EXCEDENT GLOBAL DU BUDGET 2015</b>	<b>54 258,68</b>
---------------------------------------	------------------

#### Affectation des résultats 2015

Au vu du compte administratif, il est proposé d'affecter les résultats conformément au tableau de reprise ci-après :

Art 001	- Résultat d'investissement reporté (dépense d'investissement) :	<b>2 559 116,52 €</b>
Art 1068	- Excédent de fonctionnement capitalisé (recette d'investissement) :	<b>78 994,45 €</b>
Art 002	- Résultat de fonctionnement reporté (recette de fonctionnement)	<b>27 317,00 €</b>



## Budget supplémentaire 2016

### Section de Fonctionnement

Il s'agit d'ajustements. Le virement à la section d'investissement est privilégié.

<b>Dépenses de fonctionnement :</b>	<b>+ 34 781,00 €</b>
<b>Chapitre 011</b> – Charges à caractère général	27 317,00 €
<b>Chapitre 67</b> – Charges exceptionnelles	7 464,00 €
<b>Recettes de fonctionnement :</b>	<b>+ 34 781,00 €</b>
<b>Chapitre 002</b> – Excédent de fonctionnement reporté :	27 317,00 €
<b>Chapitre 78</b> – reprises sur provisions	7 464,00 €

### Section d'Investissement

Les principaux montants concernent la reprise des résultats et des Restes à Réaliser 2015. Par ailleurs, les travaux diminuent de 1 144 K€ et les subventions de 420 K€.

<b>Recettes d'investissement :</b>	<b>+ 3 440 835,50 €</b>
<b>1068</b> - Excédent de fonctionnement capitalisé	78 994,45 €
<b>Chapitre 13</b> – Subventions	- 420 358,33 €
dont étude ITV : - 25 000 €	
dont étude Aval tranche 6 – 30 000 €	
dont travaux antenne St Germain – 204 000 €	
dont avenant pour les travaux du CII à Ollainville + 75 550 €	
dont travaux de réhabilitation de l'antenne de Boissy -250 000 €	
<b>Chapitre 16</b> – Emprunts	- 759 653,95 €
(emprunts 2016 réduits à 1 480 k€ après le BS, hors avances AESN)	
<b>Restes à réaliser 2015</b>	4 541 853,33 €
<b>Dépenses d'investissement :</b>	<b>+ 3 440 835,50 €</b>
<b>Chapitre 21 -23</b> – Dépenses d'équipement	- 1 153 070,60 €
dont achat de 2 remorques suite à l'incendie 7 800 €	
dont décalage des travaux des locaux du Syndicat de l'Orge – 250 000 €	
dont réalisation des boîtes de jeux – 22 520 €	
dont report partiel de l'étude ITV – 50 000 €	
dont report partiel de l'étude Aval tranche 6 – 100 000 €	
dont report en 2017 des travaux à l'antenne de Saint Germain – 440 000 €	

dont avenant pour les travaux du CII à Ollainville + 146 000 €  
dont décalage des travaux de réhabilitation de l'antenne de Boissy – 500 000 €  
dont travaux pour la suppression des transfos ST12 et ST14 + 30 000 €

*001 – Déficit antérieur reporté* 2 559 116,52 €

**Restes à réaliser 2015 :** 2 034 789,58 €

\* \* \* \* \*

### BUDGET REGIE

#### Compte administratif et compte de gestion 2016

FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement	783 498,78
Recettes de fonctionnement	799 461,06
Excédent de fonctionnement 2015	15 962,28
Excédent antérieur reporté	9 061,11
<b>EXCEDENT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT 2015</b>	<b>25 023,39</b>

#### Affectation des résultats 2015

Au vu du compte administratif, il est proposé d'affecter les résultats conformément au tableau de reprise ci-après :

Art 002	- Résultat de fonctionnement reporté (recette de fonctionnement) :	<b>25 023,39 €</b>
---------	--	--------------------

#### Budget supplémentaire 2016

**Dépenses d'exploitation:** + 1 500,00 €

**Chapitre 67** – Subvention exceptionnelle APSO 1 500,00 €

**Recettes d'exploitation:** + 1 500,00 €

*Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté* 25 023,39 €

**Chapitre 70** – prestation de services - 23 523,39 €

\* \* \* \* \*

### BUDGET COLLECTE BOISSY SOUS-ST-YON

#### Compte administratif et compte de gestion 2015

FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement	53 146,16
Recettes de fonctionnement	38 573,53
Déficit de fonctionnement 2015	- 14 572,63
Excédent antérieur reporté	41 837,56
<b>EXCEDENT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT 2015</b>	<b>27 264,93</b>

<b>INVESTISSEMENT (hors RAR)</b>	
Dépenses d'investissement hors RAR 2015	47 861,28
Recettes d'investissement hors RAR 2015	27 718,82
Déficit d'investissement 2015 hors RAR 2015	- 20 142,46
Excédent antérieur reporté	105 970,66
<b>EXCEDENT GLOBAL D'INVESTISSEMENT 2015 hors RAR 2015</b>	<b>85 828,20</b>

<b>RESTES A REALISER</b>	
<i>Dépenses d'investissement</i>	-
<i>Recettes d'investissement</i>	-
<b>TOTAL DES RESTES A REALISER 2015 A REPORTER EN 2016</b>	-
<b>EXCEDENT GLOBAL D'INVESTISSEMENT avec RAR</b>	<b>85 828,20</b>

<b>EXCEDENT GLOBAL DU BUDGET 2015</b>	<b>113 093,13</b>
---------------------------------------	-------------------

### Affectation des résultats 2015

Au vu du compte administratif, il est proposé d'affecter les résultats conformément au tableau de reprise ci-après :

Art 001	- Résultat d'investissement reporté (recette d'investissement) :	<b>85 828,20 €</b>
Art 002	- Résultat de fonctionnement reporté (recette de fonctionnement) :	<b>27 264,93 €</b>

### Budget supplémentaire 2016

#### *Section de Fonctionnement*

**Dépenses de fonctionnement :** + 27 264,93 €

**Chapitre 023** – Virement à la section d'investissement 14 063,80 €

**Chapitre 011** – Charges à caractère général 13 201,13 €

**Recettes de fonctionnement :** + 27 264,93 €

*Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté* 27 264,93 €

#### *Section d'Investissement*

**Dépenses d'investissement :** + 191 108,00 €

**Chapitre 23** – Immobilisations 167 000,00 €

dont travaux Avenue de Béchevret : 144 650,00 €

dont travaux à définir : 22 350,00 €

**Chapitre 041** – Créance sur transfert droits TVA (neutre) 24 108,00 €

**Recettes d'investissement :** + 191 108,00 €

**Chapitre 041** – Créance sur transfert droits TVA (neutre) 24 108,00 €

<b>Chapitre 13</b> – Subvention travaux Avenue de Béchevret	34 000,00 €
<b>Chapitre 16</b> – Avance AESN	9 000,00 €
<b>Chapitre 27</b> – TVA travaux en cours	24 108,00 €
<b>Chapitre 021</b> – Virement de la section de fonctionnement	14 063,80 €
<b>Chapitre 001</b> – Excédent antérieur reporté	85 828,20 €

\* \* \* \* \*

### BUDGET COLLECTE BRUYERES-LE-CHATEL

#### Compte administratif et compte de gestion 2015

FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement	34 329,81
Recettes de fonctionnement	79 331,45
Excédent de fonctionnement 2015	45 001,64
Excédent antérieur reporté	9 691,13
<b>EXCEDENT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT 2015</b>	<b>54 692,77</b>

INVESTISSEMENT (hors RAR)	
Dépenses d'investissement hors RAR 2015	245 073,37
Recettes d'investissement hors RAR 2015	412 320,34
Excédent d'investissement 2015 hors RAR 2015	167 246,97
Déficit antérieur reporté	- 267 847,67
<b>DEFICIT GLOBAL D'INVESTISSEMENT 2015 hors RAR 2015</b>	<b>- 100 600,70</b>

RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	-
Recettes d'investissement	46 550,00
<b>TOTAL DES RESTES A REALISER 2015 A REPORTER EN 2016</b>	<b>46 550,00</b>
<b>DEFICIT GLOBAL D'INVESTISSEMENT avec RAR</b>	<b>- 54 050,70</b>

<b>EXCEDENT GLOBAL DU BUDGET 2015</b>	<b>642,07</b>
---------------------------------------	---------------

#### Affectation des résultats 2015

Au vu du compte administratif, il est proposé d'affecter les résultats conformément au tableau de reprise ci-après :

Art 001	- Résultat d'investissement reporté (dépense d'investissement) :	<b>100 600,70 €</b>
Art 1068	- Excédent de fonctionnement capitalisé (Recette d'investissement) :	<b>54 692,77 €</b>

#### Budget supplémentaire 2016

##### Section de Fonctionnement

**Dépenses de fonctionnement :** + 28 078,08 €

<b>Chapitre 023</b> – Virement à la section d'investissement	- 9 078,08 €
<b>Chapitre 011</b> – Charges à caractère général	4 000,00 €
<b>Chapitre 65</b> : Autres charges de gestion courante	16 578,08 €

(régularisation d'une opération de rattachement)  
**Chapitre 67** : charges exceptionnelles 16 578,08 €  
 (opération de cession – neutre)

**Recettes de fonctionnement :** + 28 078,08 €

**Chapitre 70** – Pfac 11 500,00 €  
**Chapitre 77** – produits exceptionnels 16 578,08 €  
 (opération de cession – neutre)

**Section d'Investissement**

**Dépenses d'investissement :** + 105 263,70 €

**Chapitre 23** – Immobilisations 4 000,00 €  
 dont travaux Arpenty : 40 000,00 €  
 dont travaux regards mixtes Hautes de Bruyères : - 36 000,00 €  
**Chapitre 041** – Créance sur transfert droits TVA (neutre) 663,00 €

*001 – Déficit antérieur reporté* 100 600,70 €

**Recettes d'investissement :** + 105 263,70 €

**Chapitre 13** – Subvention trx regards mixtes Hauts de Bruyères - 76 000,00 €  
**Chapitre 16** – Emprunt 71 194,93 €  
**Chapitre 21** – Immobilisations corporelles 16 578,08 €  
**Chapitre 27** – TVA travaux en cours 663,00 €  
**Chapitre 021** – Virement de la section de fonctionnement - 9 078,08 €  
**Chapitre 041** – Créance sur transfert droits TVA (neutre) 663,00 €

*1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé* 54 692,77 €

**Restes à réaliser 2015** 46 550,00 €

\* \* \* \* \*

**BUDGET COLLECTE COURSON-MONTELOUP**

**Compte administratif et compte de gestion 2015**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses de fonctionnement	22 241,52
Recettes de fonctionnement	62 421,32
Excédent de fonctionnement 2015	40 179,80
Excédent antérieur reporté	10 000,00
<b>EXCEDENT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT 2015</b>	<b>50 179,80</b>

<b>INVESTISSEMENT (hors RAR)</b>	
Dépenses d'investissement hors RAR 2015	635 247,80
Recettes d'investissement hors RAR 2015	287 886,24
Déficit d'investissement 2015 hors RAR 2015	- 347 361,56
Excédent antérieur reporté	9 249,43
<b>DEFICIT GLOBAL D'INVESTISSEMENT 2015 hors RAR 2015</b>	<b>- 338 112,13</b>

<b>RESTES A REALISER</b>	
<i>Dépenses d'investissement</i>	43 500,00
<i>Recettes d'investissement</i>	335 000,00
<b>TOTAL DES RESTES A REALISER 2015 A REPORTER EN 2016</b>	<b>291 500,00</b>
<b>DEFICIT GLOBAL D'INVESTISSEMENT avec RAR</b>	<b>- 46 612,13</b>

  

<b>EXCEDENT GLOBAL DU BUDGET 2015</b>	<b>3 567,67</b>
---------------------------------------	-----------------

### Affectation des résultats 2015

Au vu du compte administratif, il est proposé d'affecter les résultats conformément au tableau de reprise ci-après :

Art 001	- Résultat d'investissement reporté (dépense d'investissement) :	<b>338 112,13 €</b>
Art 1068	- Excédent de fonctionnement capitalisé (recette d'investissement) :	<b>50 179,80 €</b>

### Budget supplémentaire 2016

#### *Section de Fonctionnement*

**Dépenses de fonctionnement :** 0,00 €

**Chapitre 011** – Charges à caractère général 1 000,00 €  
**Chapitre 023** – Virement à la section d'investissement - 1 000,00 €

**Recettes de fonctionnement :** 0,00 €

#### *Section d'Investissement*

**Dépenses d'investissement :** + 381 612,13 €

*001 – Déficit antérieur reporté* 338 112,13 €

**Restes à réaliser 2015** 43 500,00 €

**Recettes d'investissement :** + 381 612,13 €

**Chapitre 16** - Emprunt - 2 567,67 €

*1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé* 50 179,80 €

**Restes à réaliser 2015** 335 000,00 €

\* \* \* \* \*

### BUDGET COLLECTE FONTENAY-LES-BRIIS

#### Compte administratif et compte de gestion 2015

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses de fonctionnement	37 529,45
Recettes de fonctionnement	125 838,57
Excédent de fonctionnement 2015	88 309,12

Excédent antérieur reporté	10 000,00
<b>EXCEDENT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT 2015</b>	<b>98 309,12</b>

<b>INVESTISSEMENT (hors RAR)</b>	
Dépenses d'investissement hors RAR 2015	714 494,65
Recettes d'investissement hors RAR 2015	243 635,58
Déficit d'investissement 2015 hors RAR 2015	- 470 859,07
Excédent antérieur reporté	153 592,17
<b>DEFICIT GLOBAL D'INVESTISSEMENT 2015 hors RAR 2015</b>	<b>-317 266,90</b>

<b>RESTES A REALISER</b>	
Dépenses d'investissement	33 851,15
Recettes d'investissement	419 941,50
<b>TOTAL DES RESTES A REALISER 2015 A REPORTER EN 2016</b>	<b>386 090,35</b>
<b>EXCEDENT GLOBAL D'INVESTISSEMENT avec RAR</b>	<b>68 823,45</b>

<b>EXCEDENT GLOBAL DU BUDGET 2015</b>	<b>167 132,57</b>
---------------------------------------	-------------------

### Affectation des résultats 2015

Au vu du compte administratif, il est proposé d'affecter les résultats conformément au tableau de reprise ci-après :

Art 001	- Résultat d'investissement reporté (dépense d'investissement) :	<b>317 266,90 €</b>
Art 1068	- Excédent de fonctionnement capitalisé (recette d'investissement) :	<b>88 309,12 €</b>
Art 002	- Résultat de fonctionnement reporté (recette de fonctionnement) :	<b>10 000,00 €</b>

### Budget supplémentaire 2016

#### Section de Fonctionnement

**Dépenses de fonctionnement :** + 10 000,00 €

Chapitre 011 – Charges à caractère général 1 000,00 €

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante 9 000,00 €

**Recettes de fonctionnement :** + 10 000,00 €

*002 - Excédent de fonctionnement reporté 10 000,00 €*

#### Section d'Investissement

Les marges de manœuvre permettent de réduire le recours prévisionnel à l'emprunt.

**Dépenses d'investissement :** + 393 118,05 €

Chapitre 23 - Travaux 42 000,00 €

*Chapitre 001 – Déficit antérieur reporté 317 266,90 €*

Restes à réaliser 2015 33 851,15 €

**Recettes d'investissement :** + 393 118,05 €

Chapitre 16 - Emprunt - 115 132,57 €

1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé

88 309,12 €

Restes à réaliser 2015

419 941,50 €

\* \* \* \* \*

### BUDGET COLLECTE JANVRY

#### Compte administratif et compte de gestion 2015

FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement	6 434,96
Recettes de fonctionnement	40 529,65
Excédent de fonctionnement 2015	34 094,69
Excédent antérieur reporté	3 479,19
<b>EXCEDENT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT 2015</b>	<b>37 573,88</b>

INVESTISSEMENT (hors RAR)	
Dépenses d'investissement hors RAR 2015	26 834,18
Recettes d'investissement hors RAR 2015	188 540,00
Excédent d'investissement 2015 hors RAR 2015	161 705,82
Déficit antérieur reporté	- 352 418,18
<b>DEFICIT GLOBAL D'INVESTISSEMENT 2015 hors RAR 2015</b>	<b>- 190 712,36</b>

RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	-
Recettes d'investissement	185 000,00
<b>TOTAL DES RESTES A REALISER 2015 A REPORTER EN 2016</b>	<b>185 000,00</b>
<b>DEFICIT GLOBAL D'INVESTISSEMENT avec RAR</b>	<b>- 5 712,36</b>

<b>EXCEDENT GLOBAL DU BUDGET 2015</b>	<b>31 861,52</b>
---------------------------------------	------------------

#### Affectation des résultats 2015

Au vu du compte administratif, il est proposé d'affecter les résultats conformément au tableau de reprise ci-après :

Art 001	- Résultat d'investissement reporté (dépense d'investissement) :	<b>190 712,36 €</b>
Art 1068	- Excédent de fonctionnement capitalisé (recette d'investissement) :	<b>37 573,88 €</b>

#### Budget supplémentaire 2016

##### Section d'Investissement

**Dépenses d'investissement :** + 222 573,88 €

Chapitre 23 – Travaux à définir 31 861,52 €

001 – Déficit d'investissement reporté 190 712,36 €

**Recettes d'investissement :** + 222 573,88 €

1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé 37 573,88 €

Restes à réaliser 2015 185 000,00 €



\* \* \* \* \*

## BUDGET COLLECTE LA VILLE-DU-BOIS

### Compte administratif et compte de gestion 2015

FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement	201 947,41
Recettes de fonctionnement	413 580,41
Excédent de fonctionnement 2015	211 633,00
Excédent antérieur reporté	-
<b>EXCEDENT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT 2015</b>	<b>211 633,00</b>

INVESTISSEMENT (hors RAR)	
Dépenses d'investissement hors RAR 2015	304 847,47
Recettes d'investissement hors RAR 2015	118 577,40
Déficit d'investissement 2015 hors RAR 2015	- 186 270,07
Excédent antérieur reporté	-
<b>DEFICIT GLOBAL D'INVESTISSEMENT 2015 hors RAR 2015</b>	<b>- 186 270,07</b>

RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	43 489,44
Recettes d'investissement	94 935,00
<b>TOTAL DES RESTES A REALISER 2015 A REPORTER EN 2016</b>	<b>51 445,56</b>
<b>DEFICIT GLOBAL D'INVESTISSEMENT avec RAR</b>	<b>- 134 824,51</b>

<b>EXCEDENT GLOBAL DU BUDGET 2015</b>	<b>76 808,49</b>
---------------------------------------	------------------

### Affectation des résultats 2015

Au vu du compte administratif, il est proposé d'affecter les résultats conformément au tableau de reprise ci-après :

Art 001	- Résultat d'investissement reporté (dépense d'investissement) :	<b>186 270,07 €</b>
Art 1068	- Excédent de fonctionnement capitalisé (recette d'investissement) :	<b>166 633,00 €</b>
Art 002	- Résultat de fonctionnement reporté (recette de fonctionnement) :	<b>45 000,00 €</b>

### Budget supplémentaire 2016

#### Section de Fonctionnement

**Dépenses de fonctionnement :** + 45 000,00 €

**Chapitre 011** – Charges à caractère général 8 820,00 €

**Chapitre 022** – Dépenses imprévues 5 808,04 €

**Chapitre 65** – Autres charges de gestion courante 12 391,40 €

**Chapitre 67** – charges exceptionnelles 17 980,56 €

**Recettes de fonctionnement :** + 45 000,00 €

*Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté 45 000,00 €*

**Section d'Investissement**

<b>Dépenses d'investissement :</b>	<b>+ 275 437,00 €</b>
Chapitre 23 – Immobilisations – Tavaux à définir	45 677,49 €
Chapitre 001 – Déficit antérieur reporté	186 270,07 €
<b>Restes à réaliser 2015</b>	<b>43 489,44 €</b>
<b>Recettes d'investissement :</b>	<b>+ 275 437,00 €</b>
Chapitre 13 – Subventions	13 869,00 €
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	166 633,00 €
<b>Restes à réaliser 2015</b>	<b>94 935,00 €</b>

\* \* \* \* \*

**BUDGET COLLECTE LINAS**

**Compte administratif et compte de gestion 2015**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses de fonctionnement	101 215,65
Recettes de fonctionnement	112 180,21
Excédent de fonctionnement 2015	10 964,56
Excédent antérieur reporté	10 000,00
<b>EXCEDENT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT 2014</b>	<b>20 964,56</b>

<b>INVESTISSEMENT (hors RAR)</b>	
Dépenses d'investissement hors RAR 2015	67 905,83
Recettes d'investissement hors RAR 2015	126 572,84
Excédent d'investissement 2015 hors RAR 2015	58 667,01
Déficit antérieur reporté	- 105 110,44
<b>DEFICIT GLOBAL D'INVESTISSEMENT 2015 hors RAR 2015</b>	<b>- 46 443,43</b>

<b>RESTES A REALISER</b>	
Dépenses d'investissement	21 251,31
Recettes d'investissement	238 025,00
<b>TOTAL DES RESTES A REALISER 2015 A REPORTER EN 2016</b>	<b>216 773,69</b>
<b>EXCEDENT GLOBAL D'INVESTISSEMENT avec RAR</b>	<b>170 330,26</b>

<b>EXCEDENT GLOBAL DU BUDGET 2015</b>	<b>191 294,82</b>
---------------------------------------	-------------------

**Affectation des résultats 2015**

Au vu du compte administratif, il est proposé d'affecter les résultats conformément au tableau de reprise ci-après :

Art 001	- Résultat d'investissement reporté (dépense d'investissement) :	<b>46 443,43 €</b>
Art 002	- Résultat de fonctionnement reporté (recette de fonctionnement) :	<b>20 964,56 €</b>

## Budget supplémentaire 2016

### Section de Fonctionnement

<b>Dépenses de fonctionnement :</b>	<b>+ 20 964,56 €</b>
Chapitre 022 – Dépenses imprévues	5 000,00 €
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	15 964,56 €
<b>Recettes de fonctionnement :</b>	<b>+ 20 964,56 €</b>
<i>002 - Excédent de fonctionnement reporté</i>	<i>20 964,56 €</i>

### Section d'Investissement

<b>Dépenses d'investissement :</b>	<b>+ 208 329,56 €</b>
Chapitre 21 – Travaux à définir	140 634,82 €
<i>001 – Déficit d'investissement reporté</i>	<i>46 443,43 €</i>
Restes à réaliser 2015	21 251,31 €
<b>Recettes d'investissement :</b>	<b>+ 208 329,56 €</b>
Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	15 964,56 €
Chapitre 16 – emprunts	- 45 660,00 €
Restes à réaliser 2015	238 025,00 €

\* \* \* \* \*

## BUDGET COLLECTE OLLAINVILLE

### Compte administratif et compte de gestion 2015

FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement	53 811,54
Recettes de fonctionnement	78 294,53
Excédent de fonctionnement 2015	24 482,99
Excédent antérieur reporté	-
<b>EXCEDENT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT 2015</b>	<b>24 482,99</b>

INVESTISSEMENT (hors RAR)	
Dépenses d'investissement hors RAR 2015	129 723,25
Recettes d'investissement hors RAR 2015	14 903,66
Déficit d'investissement 2015 hors RAR 2015	- 114 819,59
Excédent antérieur reporté	-
<b>DEFICIT GLOBAL D'INVESTISSEMENT 2015 hors RAR 2015</b>	<b>- 114 819,59</b>

RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	7 397,60
Recettes d'investissement	104 888,00
<b>TOTAL DES RESTES A REALISER 2015 A REPORTER EN 2016</b>	<b>97 490,40</b>
<b>DEFICIT GLOBAL D'INVESTISSEMENT avec RAR</b>	<b>- 17 329,19</b>

<b>EXCEDENT GLOBAL DU BUDGET 2015</b>	<b>7 153,80</b>
---------------------------------------	-----------------

## Affectation des résultats 2015

Au vu du compte administratif, il est proposé d'affecter les résultats conformément au tableau de reprise ci-après :

Art 001	- Résultat d'investissement reporté (dépense d'investissement) :	<b>114 819,59 €</b>
Art 1068	- Excédent de fonctionnement capitalisé (recette d'investissement) :	<b>18 000,00 €</b>
Art 002	- Résultat de fonctionnement reporté (recette de fonctionnement) :	<b>6 482,99 €</b>

## Budget supplémentaire 2016

### *Section de Fonctionnement*

**Dépenses de fonctionnement :** + 6 482,99 €

Chapitre 011 – Charges à caractère général 5 500,00 €

Chapitre 022 – Dépenses imprévues 982,99 €

**Recettes de fonctionnement :** + 6 482,99 €

*Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté 6 482,99 €*

### *Section d'Investissement*

**Dépenses d'investissement :** + 99 217,19 €

Chapitre 23 – Immobilisations - 23 000,00 €

Report partiel des travaux Chemin de la Ferme des Maures – 130 K€

Inscription des travaux Rue de la Fontaine + 107 K€

*Chapitre 001 – Déficit antérieur reporté 114 819,59 €*

Restes à réaliser 2015 7 397,60 €

**Recettes d'investissement :** + 99 217,19 €

Chapitre 13 – Subventions 34 000,00 €

*1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé 18 000,00 €*

Chapitre 16 – Emprunts -57 670,81 €

Restes à réaliser 2015 104 888,00 €

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président quitte la séance pour l'adoption des Comptes administratifs.

***Le Comité syndical adopte à l'unanimité les Comptes Administratif 2015.***

Monsieur le Président rejoint la séance pour l'adoption des Comptes de Gestion et l'affectation des résultats 2015 – Budgets Supplémentaires 2016 : Budgets Rivière, Assainissement, Régie et Collectes.

***Le Comité Syndical adopte à l'unanimité l'affectation des résultats 2015 telle que présentée par budget.***

**Le Comité Syndical prend acte à l'unanimité des Comptes de Gestion 2015 concordant avec les comptes administratifs.**

**AG-2016/27 : Election d'un membre titulaire à la Commission d'appel d'offres**

Rapporteur : François CHOLLEY

Conformément à l'article 101 de l'ordonnance n°2015-899 et à l'article L1411-5 du Code général des Collectivités Territoriales, les membres de la Commission d'appel d'offres du Syndicat de l'Orge doivent être au nombre de 5 titulaires et 5 suppléants.

Pour cause de démission de Mme DERREVEAUX, membre titulaire de cette commission, il est nécessaire de procéder à l'élection d'un nouveau membre de la Commission d'appel d'offres.

\*\*\*\*\*

Deux candidats se portent volontaires pour siéger à la commission d'appel d'offre :

Madame MOULAY et Monsieur RAIHNA.

Un vote est organisé à bulletin secret.

Bernadette MOULAY obtient 36 voix.

Kévin RAINHA obtient 4 voix.

Bulletins blancs : 2

**Est élue membre titulaire de la Commission d'appel d'Offres à la majorité des voix : Madame Bernadette MOULAY, déléguée titulaire de la commune de Viry-Châtillon désignée par l'E.P.T 12.**

**AG-2016/28 : Désignation d'un membre au CT et d'un membre au CHSCT**

Rapporteur : François CHOLLEY

Conformément :

- à la délibération du Comité syndical n°AG/2014/38 et n°AG/2014/39 du 23 juin 2014 portant respectivement désignation des membres du Comité Technique (CT) et des membres du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) représentant la collectivité, au nombre de 3 titulaires et 3 suppléants,
- à la délibération du Bureau syndical n°2014/51 et n°2014/52 du 11 septembre 2014 portant respectivement création du Comité Technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail,
- à l'arrêté n°2015-4 portant constitution du Comité Technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Lors de la désignation des représentants de la collectivité, il a été décidé que les membres soient communs aux deux instances.

Le collège des représentants de la collectivité est composé actuellement de 5 membres :

**Titulaires :**

Maurice LEGOUGE

Daniel GUETO

**Suppléants :**

Sylvain TANGUY

Marcel MONZER

Claude BOISSIERES

Le CT et le CHSCT sont présidés par Monsieur Maurice LEGOUGE.

Un membre titulaire ayant démissionné, il est nécessaire de procéder à la nomination d'un nouveau membre titulaire pour ces deux Comités pour la durée du mandat en cours.

\*\*\*\*\*

François CHOLLEY propose de nommer Adèle VILLECHEVROLLE, déléguée suppléante de la commune de Viry-Châtillon désignée par l'E.P.T 12.

***Ainsi est désignée membre du CT et du CHSCT, Adèle VILLECHEVROLLE.***

**AG-2016/29 : Fixation des tarifs pour la commercialisation du jeu de société « A la poursuite de Goutedo »**

Rapporteur : François CHOLLEY

Une régie de recettes a été créée le 3 juin 2016 afin de permettre la commercialisation du jeu de plateau "A la poursuite de Goutedo". Ce jeu a pour objectif d'éveiller et de sensibiliser le public au développement durable et de communiquer sur les actions du Syndicat de l'Orge dans la vallée.

Pour cela, il est nécessaire de fixer les tarifs de commercialisation suivants :

- Boîte de jeu "A la poursuite de Goutedo" : 12,42 € HT soit 14,90 € TTC,
- Frais de port : 7,08 € HT soit 8,50 € TTC,
- Pour toute commande de 10 boîtes de jeu, la 11ème boîte sera offerte,
- Pour toute commande de 5 boîtes de jeu ou plus, les frais de port seront offerts.

***Le Comité syndical adopte à l'unanimité les tarifs pour la commercialisation du jeu de société « A la poursuite de Goutedo ».***

**III – CALENDRIER DES REUNIONS SYNDICALES DU 2<sup>EME</sup> SEMESTRE 2016**

Rapporteur : François CHOLLEY

<b><u>Judi 8 septembre 2016</u></b>	<b>17H</b>	<b>CAO</b>	<b>18H</b>	<b>BUREAU SYNDICAL</b>
<b><u>Judi 20 octobre 2016</u></b>	<b>17H</b>	<b>CAO</b>	<b>18H</b>	<b>BUREAU SYNDICAL</b>
<b><u>Judi 10 novembre 2016</u></b>	<b>17H</b>	<b>CAO</b>	<b>18H</b>	<b>COMITE SYNDICAL</b>
<b><u>Judi 1<sup>er</sup> décembre 2016</u></b>	<b>17H</b>	<b>CAO</b>	<b>18H</b>	<b>BUREAU SYNDICAL</b>
<b><u>Judi 15 décembre 2016</u></b>	<b>17H</b>	<b>CAO</b>	<b>18H</b>	<b>COMITE SYNDICAL</b>

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h.

Le Secrétaire,



C. PONS

Le Président,



F. CHOLLEY